

Un rapport confirme la crise interne à l'Office Municipal d'Habitation de Longueuil

Longueuil, 4 février 2021 — «Manque de transparence», «méfiance», «conflits», «présomptions de harcèlement», «manque très préoccupant de personnel dans plusieurs services», une organisation en «guerre»; le rapport de diagnostic organisationnel déposé par le groupe SCE au conseil d'administration de l'Office Municipale d'Habitation de Longueuil (OMHL) est catégorique : depuis l'entrée en poste de la nouvelle directrice générale (DG) il y a un an et demi, la dégradation du climat de travail, des services offerts et de la gouvernance du conseil d'administration sont tels que le statu quo forcerait la mise sous tutelle de l'Office afin d'assurer le bon fonctionnement de l'organisme.

« Le statu quo, c'est pourtant exactement ce que défend la présidente du CA, Monique Bastien, depuis l'automne dernier au conseil de Ville », a réagi, scandalisé, le conseiller Michel Lancôt, qui talonne la conseillère municipale de Longueuil depuis l'automne dernier sur l'état de situation à l'OMHL.

Ce dernier est outré par les révélations du rapport et de la responsabilité de sa collègue, Madame Bastien. « Depuis des mois, elle a sciemment cherché à minimiser la gravité des faits dans ses interventions publiques et elle s'est réfugiée derrière son obligation de confidentialité pour éviter de répondre aux questions légitimes, alors que l'intérêt public lui exigeait d'agir avec transparence.

Le rapport du groupe SCE révèle un bulletin très sombre pour Madame Bastien : un processus décisionnel centralisé autour de la présidente et de la DG, des difficultés pour les administrateurs d'obtenir des informations nécessaires à leurs fonctions, l'absence de liens de confiance, un manque flagrant de civilité et une capacité très limitée à entériner des décisions.

Dans ce contexte, le rapport recommande « urgemment, la mise en place d'un processus d'accompagnement du CA (y compris de sa présidence) ». Pourtant, suite au dépôt du rapport, deux rencontres houleuses du CA semblent avoir confirmé la paralysie du conseil et l'incapacité de la présidente à prendre les mesures qui s'imposent pour redresser la gouvernance de l'Office.

« Madame Bastien n'a plus l'autorité morale nécessaire pour être présidente. Elle doit se rendre à l'évidence qu'elle fait plus partie du problème que de la solution, et immédiatement quitter d'elle-même le conseil d'administration de l'Office. Sinon, la mairesse doit agir. Elle ne peut plus plaider l'ignorance face à la crise que traverse l'OMHL et au rôle joué par Madame Bastien. Elle doit intervenir rapidement pour éviter

l'humiliation d'une mise sous tutelle par la ministre des Affaires municipales. La mairesse doit réaliser que c'est sous son mandat déjà remplis de controverses que l'Office, autrefois un exemple cité partout au Québec, est devenu une organisation dysfonctionnelle », a conclu Monsieur Lanctôt.

Rappelons que Madame Monique Bastien, est non seulement présidente du Conseil d'administration de l'OMHL, mais également vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Longueuil.

Le rapport confidentiel, en pièce jointe, a été obtenu puis rendu publique par la Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec (FLHLMQ) avec les autres documents joints au présent envoi.